

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 23/24: Eaux vives

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REDÉFINIR LA CULTURE DU BÂTI

Qu'est-ce que la culture du bâti ? Une question qui peut sembler philosophique de prime abord. Mais la définition qu'on en donne détermine le degré d'engagement de la Confédération pour l'architecture contemporaine et le génie civil dans sa politique culturelle et si elle élabore une stratégie générale pour ce domaine. Raison pour laquelle la SIA a formé une vaste alliance pour faire reconnaître la culture du bâti comme une tâche globale et pluridisciplinaire au niveau fédéral. Cette prise de position commune constitue donc un premier pas dans ce sens.

La culture du bâti c'était hier. C'est du moins l'impression que donne la politique culturelle pratiquée jusqu'ici, qui range essentiellement le passé dans cette catégorie, à savoir le patrimoine culturel sous forme de protection du patrimoine et de conservation des monuments historiques. Or, la culture du bâti a pourtant lieu aujourd'hui aussi, mais il faut commencer par le faire admettre.

Prenons l'exemple du *message culture 2012-2015* dont le projet était soumis à audition jusqu'au 24 novembre dernier. Il se fonde sur la loi sur l'encouragement de la culture de décembre 2009 et il arrête les objectifs stratégiques de la politique culturelle de la Confédération pour la période 2012 à 2015. Un montant de 632,7 mio de francs est à disposition pour sa mise en œuvre.

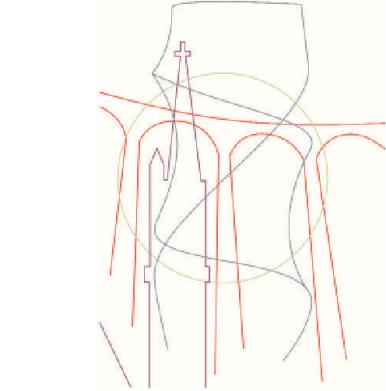
Le contemporain fait défaut

La SIA a reçu une invitation officielle du conseiller fédéral Didier Burkhalter à participer à l'audition du message culture, ce qui n'avait pas été le cas lors de la consultation sur la loi sur l'encouragement de la culture. Bien que « les champs d'action prioritaires [proposés

soient] autant de réponses à des défis actuels », ce qui est dit à propos de la culture du bâti n'a guère changé. Hormis quelques exceptions ponctuelles telles que la culture qualifiée de branche de l'économie, les prix dans le domaine des arts et la Biennale de Venise, la culture du bâti brille par son absence. L'exclusion presque totale de la culture du bâti contemporaine illustre la pratique courante. Certes, l'Office fédéral de la culture intègre certaines disciplines de la culture du bâti dans les secteurs art et design. Mais réduire l'architecture à l'art et l'architecture d'intérieur et du paysage au design trahit le caractère spécifique de la culture du bâti, en ignorant le vaste spectre qu'elle couvre. Cela a en outre pour conséquence que les personnes consultées à titre d'experts de la culture du bâti ne le sont pas vraiment.

Table ronde

Sur l'initiative de la SIA et avec la collaboration de la Fédération des Architectes Suisses (FAS), une table ronde sur la culture du bâti en Suisse a été organisée au mois de mars dernier. Les débats ont fourni les prémisses d'une prise de position commune. Cette dernière est soutenue par huit autres institutions : constructionsuisse, Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (FSAP), Fédération suisse des urbanistes (FSU), Conférence suisse des chef(fe)s de services cantonaux des constructions et des architectes cantonaux (CSAC), Patrimoine suisse, Musée suisse d'architecture (SAM), Société suisse des entrepreneurs (SSE), Spacespot et Association suisse des architectes d'intérieur (ASAI). Conjointement, ils demandent une nouvelle acceptation du terme « culture du bâti » : « à notre avis, la culture du bâti englobe le patrimoine bâti, donc aussi bien la protection du patrimoine



et la conservation des monuments historiques que la création actuelle dans le domaine de la construction, notamment l'architecture moderne et le génie civil ». Les acteurs de la culture du bâti soulignent que cette dernière est « le fruit de différentes disciplines étroitement liées entre elles » : « l'architecture, l'architecture du paysage et de l'intérieur, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le génie civil, la protection du patrimoine et la conservation des monuments historiques » en font partie.

Conservation, promotion et médiation

La prise de position définit le devoir de la politique culturelle comme étant celui « de conserver et de développer le patrimoine bâti, d'encourager la création dans le domaine de la construction et la culture du bâti dans toute sa variété ». Pour chacun des trois domaines, elle propose des mesures concrètes. Une exigence essentielle formulée pour la conservation et le développement du patrimoine culturel est le maintien des fonds alloués à la protection du patrimoine et à la conservation des monuments historiques, en particulier des subventions pour la promotion des mesures d'ordre architectonique. Par ailleurs des contributions sont demandées pour soutenir des archives et des fondations se vouant à l'archivage et à la recherche. Les acteurs de la culture du bâti proposent également la création d'une commission fédérale spécifique et de plateformes consacrées à la culture du bâti contemporaine, tout comme un prix fédéral pour cette dernière. La liste des vœux est particulièrement longue dans le domaine de la

WALTER JOOS PRÉSIDENT DE LA SEATU

Mercredi dernier (17 novembre 2010), Walter Joos, ing. dipl. EPF/SIA et publiciste, a été nommé à la présidence de la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU). Ancien rédacteur des *Schaffhauser Nachrichten* et propriétaire de Jowal Intelligence GmbH, Walter Joos assurait depuis le début de l'été la succession par intérim de Rita Schiess, arch. dipl. EPF/FAS/SIA. Avec la directrice des publications Katharina Schober, il assume dès lors le déploiement de la nouvelle stratégie définie pour l'entreprise.

Majoritairement détenue par la SIA, la SEATU affiche un chiffre d'affaires de 3,8 mio de francs (2009), chapeaute des rédactions à Zurich, Lausanne et Lugano et occupe plus de 20 collaboratrices et collaborateurs. Elle se consacre avant tout à la publication des revues spécialisées *TEC21*, *TRACÉS* et *ARCHI*.

L'assemblée des actionnaires a également élu Christiane Brasseur, arch. dipl. EPF/SIA, au conseil d'administration. Les administrateurs Jean-Jacques Jacquier, ing. dipl. EPF/SIA, et Franco Poretti, arch. dipl. EPF/SIA, succèdent à Walter Joos comme vice-présidents.

transmission de cette culture. Citons l'introduction d'un rapport périodique spécifique, la création d'un prix fédéral pour la transmission de la culture du bâti, des contributions à la *Quinzaine de l'architecture contemporaine* qui a lieu tous les ans, la prise en compte de la culture du bâti dans des initiatives et des projets transversaux en matière de formation culturelle, des contributions au *SAM*, tout comme des débats relatifs au champ de tension entre héritage et modernité et la participation au *Forum Européen des Politiques Architecturales*.

Stratégies globales

Pour parvenir à une culture du bâti de haut niveau, il est important que les conditions-cadres soient favorables. C'est pourquoi les auteurs de la prise de position ne demandent pas uniquement des mesures spécifiques au sein de la politique culturelle, en espèces sonnantes et trébuchantes, mais suggèrent aussi la nécessité pour la Confédération d'« élaborer, en association avec les acteurs de la culture du bâti, une stratégie qui intègre également d'autres domaines politiques ». Ils partent pour ce faire des thèmes transversaux pour la période 2012 à 2015, à travers lesquels le message culture réagit au développement des « technologies de l'information et de la communication sous l'effet de la globalisation ». Ils soulignent en outre que l'homme est un être sensuel et social, dont le potentiel créateur ne peut s'épanouir que dans un environnement construit selon des normes de qualité élevées.

Cette prise de position est un premier pas en vue de redéfinir la culture du bâti en Suisse. La large alliance

formée par les planificateurs et médiateurs, le secteur de la construction et la protection du patrimoine, les chefs des services cantonaux de la construction et les architectes cantonaux est également une nouveauté. Il est donc permis d'espérer que, dans l'esprit populaire, la culture du bâti ne se limitera bientôt plus à l'histoire, mais qu'elle appartiendra aussi au présent et à l'avenir.

Claudia Schwalfenberg, Responsable du projet
Table ronde de la culture du bâti en Suisse

SÉANCE DE LA ZNO/CNR

A côté des huit normes sur la maintenance des ouvrages, la commission centrale des normes et règlements (ZNO/CNR) a approuvé la publication de quatre autres documents lors de sa séance du 23 novembre 2010. Le délai de recours pour toutes ces nouvelles normes court jusqu'à la fin de l'année. Le compte rendu de la séance est disponible sur le site: <www.sia.ch/zno>

(SIA)

MISE EN CONSULTATIONS DES NORMES SIA 124, 262 ET 405

La SIA met en consultation les projets de normes SIA 124 « Variation de prix : Procédure selon la méthode des pièces justificatives », SIA 262 « Structure en béton » et SIA 405 « Géodonnées du cadastre des conduites de distribution et d'assainissement ». Les projets mis en consultation (version allemande) et le formulaire électronique sont disponibles sur le site internet de la SIA. Les commentaires doivent être soumis par courriel sous le chiffre correspondant à la norme et au moyen du formulaire électronique. Aucune réaction n'est recevable sous une autre forme.

Norme SIA 405

La constante évolution technique des systèmes d'information des installations de distribution et d'assainissement, la demande toujours croissante d'informations altimétriques des objets de réseaux, le progrès dans les modèles d'exploitation et de consultation des données, l'avancée des technologies basées sur le Web ainsi que la nouvelle loi fédérale sur la géo-information ont rendu nécessaire la révision de la norme SIA 405 « Géodonnées du cadastre des conduites de distribution et d'assainissement » et des cahiers techniques 2015 « Catalogue des modèles de représentation des objets » et 2016 « Modèle de données ».

La norme 405 ainsi que les trois cahiers techniques 2015, 2016 et 2045 sont mis en consultation d'ici au 12 mars 2011. Les associations professionnelles, les autorités et les autres intéressés sont invités à donner leurs avis et commentaires sur cette norme et ces cahiers techniques. La consultation s'effectue uniquement en version allemande. Les requêtes seront analysées par la commission qui apportera les modifications nécessaires. Dans le meilleur des cas, la publication définitive de ces documents en langue française et allemande aura lieu durant l'été 2011. Nous souhaitons une consultation attentive et nous vous remercions.

Contacts pour les commentaires

- SIA 262 : juerg.fischer@sia.ch, jusqu'au 28 février 2011,
- SIA 124 : michel.kaeppeli@sia.ch, jusqu'au 24 janvier 2011,
- SIA 405 : thomas.noack@sia.ch, jusqu'au 12 mars 2011.

Documents concernant la consultation accessibles sous <www.sia.ch/consultations>

MARCHE DES AFFAIRES AU 3E TRIMESTRE 2010

Les résultats de la dernière enquête conjoncturelle confiée au KOF par la SIA montrent que les bureaux d'étude continuent à se déclarer satisfaits de leurs affaires. Par rapport au trimestre précédent, les tendances s'équilibrivent avec des réserves de travail toujours en légère hausse dans le pays, contre une baisse continue à l'étranger depuis avril.

Les réponses recueillies par l'enquête d'octobre 2010 indiquent que les entreprises du secteur des études pour la construction maintiennent leur satisfaction quant à l'évolution de leurs affaires. Plus de 90% des entreprises jugent « bonne » ou « satisfaisante » la situation de leurs affaires, et seulement 6% « mauvaise ». Les valeurs de juillet ont ainsi été égalées. Le carnet de commandes s'est accru de 1%. En revanche, le carnet des commandes à l'étranger a diminué, et la part des entreprises qui enregistrent un recul par rapport au trimestre précédent augmente. Parmi les sous-catégories, la construction publique affiche l'évolution la plus positive. Globalement, la part des travaux de transformation dans le chiffre d'affaires a quelque peu

baisonné par rapport à la dernière enquête ; elle se situe maintenant à 25,4% (juillet : 26,3%). Les réserves de travail s'élèvent toujours à 9,4 mois.

Pour ce qui est de l'évaluation des prochains mois, les entreprises donnent des signaux contradictoires. D'un côté, les attentes concernant la marche des affaires se sont légèrement améliorées ; ainsi, près de 17% des entreprises comptent sur des entrées de commandes en augmentation dans les trois mois et 7% s'attendent à une réduction. L'appréciation de l'évolution des affaires dans les six prochains mois demeure positive. Toutefois, en octobre, les bureaux d'études étaient moins nombreux qu'en juillet à envisager un étoffement de leur personnel. En outre, les bureaux d'études s'attendent à une baisse de leurs honoraires au cours des trois prochains mois.

Bureaux d'architectes

Le carnet de commandes des bureaux d'architectes a poursuivi sa progression. Son évaluation apparaît tout aussi positive : 40% le jugent « bon » et environ 40%, « satisfaisant ». Du côté des appréciations négatives, on observe une certaine polarisation, leur part s'est accrue par rapport à juillet.

EVALUATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	49 (55)	45 (40)	6 (5)
– architectes	46 (50)	42 (41)	12 (10)
– ingénieurs	51 (58)	46 (40)	2 (2)
Plateau Est et Zürich	50 (65)	46 (32)	4 (3)
Plateau Ouest et Berne	40 (39)	55 (56)	5 (5)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	49 (45)	40 (49)	11 (6)
Suisse orientale et St-Gall	64 (67)	35 (31)	1 (2)
Tessin	36 (28)	41 (56)	22 (16)
Suisse romande	36 (34)	59 (62)	5 (5)
Suisse centrale	34 (48)	55 (39)	11 (13)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

ESTIMATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	19 (29)	70 (66)	11 (5)
– architectes	17 (25)	73 (69)	10 (6)
– ingénieurs	20 (32)	69 (64)	11 (5)
Plateau Est et Zürich	21 (35)	62 (61)	16 (4)
Plateau Ouest et Berne	28 (15)	67 (82)	5 (3)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	13 (30)	75 (68)	12 (2)
Suisse orientale et St-Gall	9 (13)	90 (82)	2 (5)
Tessin	12 (13)	70 (77)	18 (10)
Suisse romande	14 (28)	79 (66)	7 (6)
Suisse centrale	12 (22)	83 (69)	5 (9)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

PORTEFEUILLE DE MANDATS (par rapport au trimestre précédent)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	27.1	56.9	16.0	11.1
Architectes	28.9	51.5	19.6	9.3
Ingénieurs	25.9	60.6	13.5	12.4
- génie civil	25.6	63.6	10.8	14.8
- inst. techniques	31.9	45.5	22.6	9.3
- génie rural	9.6	74.3	16.1	-6.5
- autres	27.0	55.6	17.4	9.6

+ plus élevé = identique – plus faible

PRÉVISIONS DE NOUVEAUX MANDATS (pour les trois prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	14.0	77.7	8.3	5.7
Architectes	19.2	71.8	9.0	10.2
Ingénieurs	10.5	81.7	7.8	2.7
- génie civil	15.3	78.0	6.7	8.6
- inst. techniques	3.4	88.9	7.7	-4.3
- génie rural	5.0	73.8	21.2	-16.2
- autres	11.6	85.8	2.6	9.0

+ meilleures = inchangées – plus mauvaises

ATTENTE DE MANDATS (pour les six prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	14.3	78.7	7.0	7.3
Architectes	20.6	69.5	9.9	10.7
Ingénieurs	10.0	84.9	5.1	4.9
- génie civil	11.3	83.8	4.9	6.4
- inst. techniques	13.2	79.6	7.2	6.0
- génie rural	7.9	78.2	13.9	-6.0
- autres	3.4	95.5	1.1	2.3

+ amélioration = stagnation – détérioration

PERSPECTIVES D'EMPLOI

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	14 (13)	79 (81)	7 (6)
– architectes	21 (23)	70 (71)	10 (7)
– ingénieurs	10 (7)	85 (87)	5 (6)
Plateau Est et Zürich	13 (14)	82 (81)	5 (5)
Plateau Ouest et Berne	17 (11)	81 (86)	2 (3)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	8 (17)	74 (79)	17 (4)
Suisse orientale et St-Gall	14 (14)	81 (77)	5 (8)
Tessin	5 (19)	64 (76)	31 (26)
Suisse romande	21 (16)	77 (73)	2 (11)
Suisse centrale	11 (12)	85 (83)	4 (14)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

L'évaluation de la situation des affaires se révèle positive: près de 90% des bureaux l'ont qualifiée de « bonne » ou « satisfaisante ». Au 3^e trimestre, les prestations fournies ont globalement augmenté par rapport au trimestre précédent. Il en va de même pour le volume de construction lié à la signature de nouveaux contrats. Les réserves de travail enregistrent une hausse pour s'élever désormais à 9,5 mois (juillet: 9,3). Plus de 20% des bureaux tablent sur une augmentation des entrées de commandes et 10% sur une baisse. Les attentes liées à la situation des affaires pour les six prochains mois s'avèrent relativement élevées: environ 22% prévoient une évolution favorable et seulement 9% une évolution défavo-

rable. Durant les trois mois à venir, les effectifs de personnel devraient continuer leur progression, même si la part des réponses positives a quelque peu diminué.

Bureaux d'ingénieurs

Les bureaux d'ingénieurs continuent de faire état d'une situation positive de leurs affaires: plus de 55% la jugent « bonne », moins de 3% « mauvaise ». Les bureaux du secteur CVSE affichent une évaluation particulièrement bonne de leur situation (63%). Au 3^e trimestre, le carnet de commandes a globalement augmenté. Dans l'ensemble, le jugement des participants à l'enquête se révèle positif: près de 60% qualifient leur carnet de commandes de

« bon », même si la valeur de juillet était supérieure. Le volume des prestations fournies est estimé positif, la part des réponses négatives ayant même un peu diminué. Le volume de construction lié à des nouveaux contrats a enregistré une nouvelle hausse globale. Dans les trois prochains mois, les ingénieurs escomptent une augmentation des entrées de commandes. L'évolution des affaires devrait se révéler tout aussi positive. Ce sont les ingénieurs du génie civil qui ont la meilleure appréciation. Dans l'ensemble, les bureaux d'ingénieurs prévoient un accroissement de leur personnel ces prochains mois. La hausse prévue s'avère cependant plus faible que dans l'enquête de juillet.

(SIA/KOF)

Nous cherchons: architecte responsable de projet

- diplômé d'une haute école niveau master
- de langue française et de bonnes connaissances d'allemand pour la réalisation de bâtiments publics

Lieu de travail Zurich, entrée en fonction dès janvier 2011

GXM ARCHITECTES / DORFSTRASSE 40 / 8037 ZURICH / T+41 044 380 79 81
ALEXANDRA GÜBELI / YVES MILANI / DIPL. ARCH. ETH SIA / WWW.GXM.CH

G X M

Plarel architectes et urbanistes associés

à Lausanne cherche de suite ou à convenir

1 ARCHITECTE EPF, HES OU EQUIVALENT

- chef(fe) de projet en aménagement du territoire
- quelques années d'expérience
 - aisance rédactionnelle et à parler en public
 - maîtrise des outils informatiques
 - autonome, motivé(e), rigoureux(euse)

Nous offrons l'opportunité d'assumer la conduite de planifications à diverses échelles au sein d'une équipe jeune et dynamique.

1 DESSINATEUR (TRICE)

pour des travaux d'aménagement du territoire

- CFC de dessinateur (trice) en bâtiment ou en aménagement du territoire
- maîtrise des outils informatiques

Information : www.plarel.ch

Dossier de candidature complet à envoyer à : c.cottier@plarel.ch



MOUCHET DUBOIS BOISSONNARD SA

Implantés à Genève depuis plus de 35 ans et afin de renforcer notre équipe, nous sommes à la recherche d'un (e):

INGENIEUR CIVIL EPF – CHEF DE PROJET

Avec quelques années de pratique, pour la conception, le dimensionnement et le suivi de projets intéressants dans le domaine du génie civil, d'ouvrages d'art et du bâtiment.

Les structures en béton, en acier et en bois sont vos points forts ? Vous êtes motivé(e) pour assumer un poste à responsabilités.

Nous vous offrons une place de travail stable dans un environnement de travail calme et agréable. La participation à la direction du bureau est envisagée en fonction de votre engagement.

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l'adresse suivante :

MOUCHET-DUBOIS-BOISSONNARD SA

Case postale 156
27, chemin de la Vendée
1213 – PETIT-LANCY 2
horsky@mdb-sa.ch